



Appel d'inscriptions

(Longs métrages, moyens et courts, fiction ou documentaire)

48^e International Film Festival Rotterdam

23 janvier au 3 février 2019

Rotterdam, Pays-Bas

www.filmfestivalrotterdam.com/en/

TÉLÉFILM CANADA

accepte actuellement les inscriptions de **longs métrages de fiction ou documentaires**

au nom du Festival international du film de Rotterdam et assurera la coordination avec le festival.

Dates limites pour inscrire via Téléfilm Canada:

1^{ère} date : 3 août, 2018

2^e date : 17 septembre, 2018

Le Festival ne charge pas les frais d'inscription pour les films canadiens soumis par l'entremise de Téléfilm Canada.

N.B. Les courts métrages doivent être soumis directement au festival.

1. LE FESTIVAL

Fondé en 1972, l'International Film Festival Rotterdam (IFFR), un des plus grands et prestigieux festivals en Europe, met l'accent sur le nouveau cinéma, indépendant et innovateur. Durant 12 jours, le festival présente 250 longs métrages et 300 courts en provenance de 50 pays. Le festival reçoit plus de 300 000 participants et plus de 2 300 professionnels. Le festival attribue de nombreux prix et comporte plusieurs sections compétitives.

Cet événement est associé à CineMart, le premier marché de coproduction à avoir réuni investisseurs, producteurs et cinéastes autour de rencontres personnelles.

Le festival comporte plusieurs sections internationales compétitives dont:

- **Hivos Tiger Award Competition** : réservée aux **1^{ers}, 2^e et 3^e longs métrages de fiction présentés en première mondiale**. La section remet deux prix, dont celui de 40 000€ à partager entre le cinéaste et le producteur et un 2^e de 10 000 €.

- **Bright Future:** section compétitive réservée aux **1^{ers} longs métrages** présentés en **première internationale ou mondiale**. Le Prix **Impact Cinema Bright Future** consiste en la somme de €10,000 remise pour un projet en développement.
- **Big Screen Award :** huit films présentés en **première mondiale, internationale ou européenne** dans la section **VOICES** seront évalués par un Jury. Le prix comprend plusieurs volets : diffusion sur la chaîne de télévision VPRO, une somme de 15,000 € remise au cinéaste pour la création de son prochain projet, et une autre somme de 15,000€ assignée à la sortie en salle aux Pays-Bas.
- **Tiger Awards Competition:** présente des courts métrages de fiction, expérimentaux ou documentaires, et attribue trois prix de 3 000 euros.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le Festival accepte les longs métrages narratifs, les documentaires de création, les longs métrages expérimentaux, et les courts métrages.
- Toutes les œuvres doivent avoir été complétées après le 1^{er} janvier 2018;
- **La priorité est accordée aux premières mondiales et internationales.**
- A l'étape de soumission, les films peuvent être en français mais préférablement sous-titrés en anglais pour les fins de visionnement par le comité.
-

3. INSCRIRE UN FILM VIA TÉLÉFILM CANADA

- Compléter le formulaire d'inscription en ligne e-telefilm.
- Insérer un lien de visionnement Vimeo dans le formulaire.

4. VOS INTERLOCUTEURS À TÉLÉFILM CANADA

Pour plus d'informations sur le **festival**, veuillez communiquer avec **Danielle Bélanger** (danielle.belanger@telefilm.ca) au 514 283-0838 ou au 1 800 567-0890, poste 2204.

Pour plus d'informations sur le **processus d'inscription**, veuillez communiquer avec Myriam Blais (myriam.blais@telefilm.ca) au poste 2066.